

## EXAMENS SCOLAIRES ET TRAITEMENTS RESERVÉS AUX ENSEIGNANTS AU CAMEROUN

Céphanie Mirabelle Gisèle PIEBOP<sup>1</sup>

DOI: 10.52846/AUCPP.2022.2.06

### **Résumé**

*Les constats sur les dégringolades de niveau et des échecs scolaires au Cameroun ne cessent de persister. Il a été remarqué que contrairement aux sociétés occidentales, les performances scolaires paraissent moins, peu ou pas du tout satisfaisantes en Afrique subsaharienne en général (PASEC, 2015). Un regard inquisiteur a permis d'observer que les pratiques de la didactique, de la pédagogie et plus encore de la docimologie, ne se font pas toujours de manière efficace. Les principales causes en sont les nombreuses difficultés qui accompagnent la mise en évidence de ces notions. En clair, que se passe-t-il si ces entreprises éducationnelles ne sont pas menées dans les règles de l'art ? Pour quelles raisons ? Les échecs et baisses de niveau au Cameroun peuvent-ils être imputés en majeure partie à des manquements docimologiques ? Lesquels ? Ne seraient-ils pas en étroite liaison avec les conditions de vie des enseignants au Cameroun ? Comment caractériser ces conditions de vie ? Le présent travail tente de démontrer que la misère dans laquelle baignent les enseignants au Cameroun justifie en partie les échecs et la baisse des niveaux scolaires, car elle ne leur permet pas d'évaluer et de corriger objectivement et convenablement. Pour y arriver, la primauté a été accordée à une approche descriptive, ainsi qu'aux entretiens semi-directifs.*

**Mots-clés :** *Échecs scolaires; Docimologie; Didactique; Pédagogie; Misère.*

## SCHOOL EXAMS AND TEACHERS' ACCOMMODATIONS IN CAMEROON

### **Abstract**

*The observations on the drops in level and school failures in Cameroon continue to persist. It has been noted that unlike Western societies, school performance appears to be less, with little or no satisfactory performance in sub-Saharan Africa in general (PASEC, 2015). An inquisitive look has made it possible to observe that the practices of didactics, pedagogy and even more of docimology, are not always done effectively. The main causes are the many difficulties that*

---

\*This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. Authors retain the copyright of this article.

<sup>1</sup> Professor, PhD, University of Yaounde I, Cameroon, e-mail address: piebopg@gmail.com

*accompany the implementation of these notions. In fact, what happens if these educational enterprises are not carried out according to the rules of the art? Why? Can the failures and drops in level in Cameroon be attributed in major part to docimological failures? Which? Wouldn't they be closely linked to the living conditions of teachers in Cameroon? How to characterize these living conditions? The present work attempts to demonstrate that the misery in which teachers are immersed in Cameroon partly justifies failures and the decline in school levels, because it does not allow them to evaluate and correct objectively and properly. To achieve this, the primacy was given to a descriptive approach, as well as to semi-directive interviews.*

**Key words:** *School failures; Docimology; Didactics; Pedagogy; Misery.*

## 1. Introduction

Avec l'évolution et surtout les exigences du nouveau monde marquées par les agendas de plus en plus surchargés des parents et le cosmopolitisme, l'émigration, les opportunités économiques, professionnelles parfois très alléchantes à l'international, les enfants sont de plus en plus abandonnés aux tuteurs, domestiques, aux médias et autres (Piebop, 2018). Ceux-ci n'ayant pas les prédispositions nécessaires pour éduquer, encadrer adéquatement ces enfants, ces derniers sont une fois de plus abandonnés à l'école qui, de toute évidence, ne peut à elle seule contrôler toutes les dérives scolaires, encore moins toutes les crises de mœurs en général, auxquelles sont exposés les enfants.

Contribuant même assez souvent à la dépravation des mœurs et à l'échec multidimensionnel de ces enfants par leurs comportements irresponsables à leur endroit, ce sont encore ces parents qui souhaitent et exigent du corps enseignant (qu'ils méprisent pour la plupart parfois), de bons rendements scolaires pour leurs enfants non seulement en classe, mais aussi aux examens nationaux et certificatifs.

Les résultats du PASEC 2014 sont clairs à ce sujet, les écoles camerounaises brillent par un échec aux examens qui interpelle. Alors, on se demande alors si l'enseignant devrait porter tout seul la responsabilité des échecs scolaires des élèves. D'autres acteurs ne sont-ils pas aussi, sinon plus responsables de cet état de choses que des enseignants vers qui les doigts accusateurs de certains parents et autres profanes demeurent pointés ? Et quand bien-même une responsabilité partielle de l'enseignant serait établie à ce propos, ne pourrait-on pas y voir une conjugaison de mauvais traitements que lui réserve son employeur qui le contraint à produire ces résultats scolaires déplorables ?

La présente étude tente de démontrer que la réussite aux examens scolaires dans son ensemble demeure tributaire d'un nombre considérable de paramètres divers, externe au système scolaire d'une part, et didactique, pédagogique et surtout docimologique d'autre part. Pour mieux appréhender cette problématique, il sera question de passer au peigne fin quelques paramètres qui encadrent les pratiques scolaires et l'examen surtout ; ensuite de jeter quelques éclaircis sur les traitements ou le dispositif qui encadre les travailleurs enseignants. Ce qui permettra de déduire

leurs impacts sur le rendement scolaire. À cet effet, une approche descriptive quantitative et qualitative, étoffée par des entretiens semi-directifs des parties prenantes permettront de mener à bon port les investigations.

## **2. Aperçu contextuel de la problématique**

L'évaluation des activités d'enseignement-apprentissage implique l'intervention ou la prise en considération d'un certain nombre de concepts, principalement celui de docimologie. En effet, pour mesurer le degré de compréhension ou d'assimilation des notions des apprenants, la pédagogie exige de l'enseignant-formateur qu'il teste son auditoire, selon des principes docimologiques.

Renvoyant en quelques sortes à un examen, un test désigne une épreuve permettant d'évaluer les aptitudes de quelqu'un (Larousse maxi-poche, 2012, p. 1375). En fait, le test ou l'examen mesure, évalue des connaissances, des compétences d'un candidat, ou alors permet de le classer dans différentes catégories. Un test permet à l'enseignant de motiver l'apprenant en donnant un sens aux concepts qu'il acquiert, il contribue à réduire le risque de bachotage et rétention à court terme, permet de prendre connaissance de ce retour d'information ou pas, car le retour d'information par correction demeure essentiel dans le processus d'enseignement apprentissage, etc.

Il n'est pas inutile de relever qu'un examen ou test renvoie aussi à une épreuve pour laquelle aucune place n'est limitée, et dont la nécessité d'avoir une moyenne de 10/20, c'est-à-dire 50/100 (50 %) des points est requise ; contrairement à un concours qui décrit une épreuve dont les places sont limitées et la note de 10/20 n'est pas obligatoirement gage de réussite. Vue sous cet angle, la présente étude circonscrit son domaine d'investigation aux examens uniquement, tout en excluant les concours, ceux-ci ne dépendant pas automatiquement des examens scolaires qui en constituent le fil conducteur.

Pour confectionner efficacement des épreuves devant servir à évaluer les apprenants, une science est née dans les années 1910 : la docimologie. Tirant son essence du grec (examiner, épreuve), la docimologie ou mieux encore « éducométrie », terme cher à Granay (2017), est une discipline scientifique consacrée non seulement à l'étude des épreuves, mais également au déroulement des évaluations en pédagogie. Elle renvoie aussi à la façon dont sont attribuées les notes par les correcteurs à des examens (De Landsheere, 1992, p. 13).

Le terme docimologie naît en 1929, sous la plume d'Henri Piéron et Henri Laugier. Par la suite, le premier va le rendre populaire à travers son ouvrage *Examens et docimologie* publié en 1963, qui met en évidence aux États-Unis, en Angleterre, et en Belgique, des expérimentations évoquant le manque de fiabilité des notes scolaires (Piéron, 1963, p. 13). À son essence, la docimologie se singularise par sa critique ou sa négativité en ce sens qu'elle se penche sur les problèmes sans en trouver les palliatifs de manière concrète, c'est-à-dire poser les problèmes au niveau de la racine que sont les enseignants, principaux responsables des évaluations (Leclercq *et al.*, 2004, pp. 274-275). Mais progressivement, les chercheurs vont s'atteler à proposer des théories et autres solutions qui contribueront à limiter au

mieux le caractère subjectif de l'annotation. Un caractère qui n'est pas, tel qu'on le découvrirait, imputable uniquement aux enseignants qui notent ; car ils dépendent en réalité de mécanismes suffisamment complexes, qui impliquent à la fois l'enseignant, les élèves et tout le système éducatif (Leclercq *et al.*, 2004, p. 275), pour ne citer que ceux-là.

### **3. Les facteurs influençant l'annotation**

Plusieurs facteurs peuvent amener les évaluateurs à bafouer les critères d'annotation déjà alambiqués en eux-mêmes, mettant de la sorte à mal tous les principes édictés par la docimologie. On parle alors de biais, ou d'interférence. Ceux-ci peuvent provenir du système scolaire, des enseignants ou des élèves.

#### **3.1. Interférences liées au système scolaire**

Dans le processus d'enseignement-apprentissage, le travail d'évaluation est loin d'être une sinécure pour l'enseignant, car de façon consciente ou pas, ce processus d'évaluation et son objectivité dans les annotations surtout est influencée par le contexte scolaire dans lesquels il a cours. De nombreux travaux, à l'instar de ceux Grisay (1984), Crahay (1996, 2000) ou Demeuse (2002) démontrent à souhait ces interférences du contexte sur l'évaluation des élèves dans les classes ou non. Deux établissements de la ville de Buéa, dans la région du Sud-Ouest Cameroun ont permis de mettre en évidence ces réalités. Ce sont : Bilingual Grammar School (lycée bilingue) de Molyko, établissement public d'enseignement général d'une part, et Salvation Bilingual Comprehensive High School (SCBHS) de Molyko (désormais *Salvation*), établissement privé d'enseignement technique et général. Les investigations ont été menées de septembre 2021 à avril 2022.

Au lycée bilingue de Molyko par exemple, parmi les modèles de bilinguismes camerounais qui y sont expérimentés, il en existe un qui se caractérise par le jumelage en classes bilingues exclusivement des meilleurs élèves en toutes les matières des classes de 5<sup>ème</sup> sélectionnés en section francophone et de form 3 sélectionnés en section anglophone. Sur ce principe présumé de l'excellence, les enseignants font très souvent l'objet de vives interpellations, chaque fois que des élèves se signalent par de performances en baisse.

Et lorsque ces pauvres performances passent inaperçues au cours des séquences, les conseils de classes ne manquent pas de demander des comptes aux enseignants des matières concernées. Pour contourner ce supplice, certains enseignants préfèrent parfois tronquer leurs résultats réels et les distribuer de façon à avoir les bons résultats que l'administration attend absolument d'eux, coût que vaille. Au collège *Salvation*, le souci de conserver le plus d'élèves possible et se faire du profit à travers les frais d'inscription et autres exigences dont les prix y sont général majorés, amène les dirigeants de cet établissement à adopter des attitudes similaires, voire plus acerbes, qui ne manquent pas de frustrer les enseignants désireux de pratiquer convenablement leur art. En effet, explique une enseignante de français nouvellement recrutée dans cet établissement : « grande a été ma surprise de constater qu'après m'être tuée à la tâche pour monter convenablement des épreuves

de pre-mock pour les form 5, après avoir dépensé de l'énergie pour évaluer et corriger ces copies de classes pléthoriques de F1 F2 et F4 Technical, que l'administration représentée par le censeur me somme de revoir mes notes à la hausse au moment d'entrer les notes dans les machines ».

D'après eux, ces notes étaient mauvaises ; et devant l'indignation de l'enseignante de français, langue étrangère, le censeur en charge des notes ne s'est pas fait prier pour lui rétorquer : « Do you know what it takes to us to have this students in schools ? If you put those marks in their report cards, their parents will take them away from this school. And other schools are ready to welcome them. So please madam see how you can change them before keying them in at the multimedia center » ; rapportel'enseignante de français langue étrangère. De telles attitudes, tout en montrant la difficulté d'une évaluation objective de l'enseignant, même lorsque ce dernier en a toute la volonté, remet au goût du jour les réalités des *Golden sixties* (Colman, 1966) foulant au pied le fameux « school can make the difference », car démontrant clairement que l'impact de l'école sur les résultats des élèves est négligeable. Pour cet « effet-établissement », on voit une volonté délibérée pour le lycée bilingue de Molyko de pratiquer une sélection par écrémage, afin d'entretenir au détriment des résultats réels des apprenants, une pseudo-excellence qui contribue à soigner la réputation (Merle, 1998) de cet établissement.

Pour ce qui est de Salvation Bilingual Comprehensive High School (SCBHS), il apparaît clairement que le mercantilisme exacerbé de ses dirigeants les amène à fouler au pied l'objectivité dans le travail de l'évaluateur (Merle, 1998). Une objectivité qui en elle-même demeure déjà hautement impactée par des séries d'autres facteurs extérieurs aux performances ou au travail des élèves par exemple. C'est un fait, l'ordre de correction constitue un biais dans les annotations. En effet, une copie se corrige différemment selon qu'elle se trouve au début, au milieu ou à la fin de la série de copies (Bonniol, 1965). De même, les copies trouvées « très bonnes » ou « très mauvaises » par un enseignant ne sont pas toujours jaugées de la même façon par d'autres enseignants (Bonniol, Piolat, 1971). Cela justifierait d'ailleurs pourquoi une bonne frange d'enseignants préfèrent établir leurs barèmes de correction après avoir consulté ou lu plusieurs copies et appliquer ces barèmes en fonction des élèves, de la succession des résultats, « copie après copie » (Nicaise, 2001).

### **3.2. Interférences liées aux élèves**

En dehors du système scolaire, les apprenants ou participants eux-mêmes peuvent corrompre l'objectivité de l'enseignant dans son processus de mesure du degré d'assimilation des compétences de ceux-ci. Parmi les nombreux facteurs d'influence ou biais, on pourrait mentionner les diverses origines sociologiques de ces élèves et les stéréotypes qui les accompagnent. Certains enseignants ont par exemple tendance à surcoter les enfants des milieux huppés (Pourtois *et al.*, 1978). Ceux-ci, par coïncidences sont aussi souvent les enfants à qui ils font des répétitions, et à ce moment, ces notes imméritées peuvent être vues comme des moyens de séduction, visant à plaire aux parents des enfants répétés et à conserver ainsi leurs

contrats de répétition. Sur 26 enseignants sondés au lycée bilingue de Molyko, 9 ont reconnu donner des cours de répétition aux enfants de hautes personnalités de la ville. (Mathématique = 6, Physique-Chimie-Technologie (PCT) = 7, Français = 4), ainsi qu'aux enfants issus de familles à revenu moyen (Mathématique = 4, Français = 2, Physique-Chimie-Technologie (PCT) = 4). Le contraire constitue une autre option. À ce moment, la surévaluation des élèves des milieux défavorisés pourrait se justifier par un paternalisme bienveillant (Dardenne, 1999).

À propos de modes de correction, un enseignant interrogé a répondu qu'il faisait des répétitions gratuites à la fille de sa voisine déplacée interne, que, du reste, il tenait également en classe de Lower sixth. Il a dit le faire pour essayer de relever le niveau de cet enfant qui d'après lui était devenu déplorable, après 4 années d'affilée passées par l'enfant sans aller à l'école à cause de la « crise anglophone » qui sévit dans les deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. En effet, ces deux régions du Cameroun sont depuis novembre 2016 en proie à une rébellion des sécessionnistes qui disent vouloir se détacher pour créer un autre Etat dit d'Ambazonie.

Devant l'écho défavorable de leur demande relative à la forme de l'Etat qui pour le président reste « non négociable » dans la mesure où « Cameroon is one and indivisible », ces sécessionnistes ont rejoint le maquis, d'où ils partent pour semer la terreur au sein de la population. C'est ainsi qu'une pluralité d'établissements scolaires ont été fermés, à cause des exactions de ces rebelles ambazoniens. Nombreux sont les élèves qui ont été prématurément contraints au décrochage scolaire, et ce pour plusieurs années consécutives. On comprend donc que par compassion pour ce type d'enfants défavorisés contre leur gré, l'enseignant croit instaurer une certaine équité en leur attribuant des notes qu'ils ne méritent pas réellement. C'est évident qu'il lui sera difficile d'évaluer cet enfant dont, du reste, le rapport de voisinage lui permet de connaître les conditions de vie précaire.

Dans le même sillage, l'appartenance générique des élèves constitue un autre « bruit » dans l'évaluation des élèves. Des élèves de sexe masculin ou féminin, perçus comme les plus beaux/belles, les plus propres, les plus disciplinés, ayant les « meilleurs comportements » (Duru Bellat, 1995), par exemple peuvent être mieux notés (Merle, 1998).

Avec le programme gouvernemental d'intégration sociale, le lycée bilingue de Molyko accueille des déficients visuels, qui prennent part aux cours dans les mêmes conditions que les élèves possédant leurs capacités visuelles. Pour leurs évaluations un enseignant de mathématique en Terminale A4 déclare : « Ce n'est pas facile d'évaluer Jean-Jacques (le déficient visuel). Il y a tellement de choses à prendre en considération qu'au bout du compte je me rends toujours compte que ce n'est jamais équitable ». L'enseignant de français de 4<sup>ème</sup> 1, quant à lui trouve que « quand je corrige les copies de Tékam (le déficient visuel), je suis toujours obligée d'être souple, parce que je me dis que sans sa vue, il n'a pas les mêmes chances que les autres. En plus, comme c'est le français, les transpositeurs peuvent mal faire leur travail, ajouter des fautes en dictée ou correction orthographique par exemple. Bref, je ne suis pas exigeante quand je l'évalue ».

On comprend alors clairement que malgré l'exigence d'objectivité dans un contexte d'intégration sociale, la condition de ces malvoyants, même implicitement, prédispose les enseignants à leur surcôtage. À ce moment, l'évaluation minorée ou majorée ne se limite pas seulement à la mesure des savoirs et des savoir-faire, mais s'étend aussi aux savoir-être du « complexe élève ». Le « complexe élève » devient donc une conjugaison d'une pluralité d'effets, d'attentes qui confirment l'hypothèse de « Pygmalion à l'école » de Rosenthal et Jacobson (1969). Cette thèse stipule que certains déterminants (niveau scolaire, origine scolaire, sexe) poussent l'enseignant à émettre de façon hâtive diverses expectations sur les résultats scolaires futurs des élèves, tout en différenciant progressivement ses propres habitudes.

### **3.3. Interférences liées aux enseignants**

Dans la mesure où l'enseignant demeure en principe maître de sa classe, la procédure évaluative peut s'avérer encore plus compliquée. Ce d'autant plus que c'est à lui que revient la tâche de choisir les types d'épreuves à confectionner, les sujets, leurs formes, les plages horaires y afférents, leurs durées, leur pertinence, leur importance, la note finale à attribuer, les critères et normes d'annotation au-delà de nombreux filtres interactifs en rapport avec le « complexe école » ou le « complexe élève » qui en général interfèrent dans le processus évaluatif de l'enseignant. Le travail objectif de ce dernier se trouve également entravé par des facteurs individuels qui peuvent relever de ses arrangements internes ou externes.

Les arrangements internes relèvent des processus personnels, de la cuisine interne de l'enseignant (Merle, 1996, p. 9). Ces initiatives restent en général confinées dans le microcosme classe et n'en sortent pas. Et même si c'est le cas, l'enseignant ne s'en vante généralement pas. Pour motiver les élèves à plus de travail par exemple, l'enseignant peut choisir de revoir à la hausse les notes ou les bonus des élèves éprouvant des difficultés particulières ou dont il connaît les problèmes extra-scolaires.

Pareillement, le désir de maintenir son autorité peut conduire l'enseignant à sanctionner certains élèves fauteurs de troubles, en revoyant leurs notes à la baisse. Au lycée bilingue de Molyko, 26 enseignants ont déclaré aussi bien donner des points qu'en soustraire, en fonction de leurs motivations personnelles. Par contre, ce trafic demeure unilatéral à *Salvation bilingual comprehensive high school*, les notes étant uniquement revues à hausse, ainsi que le révèlent les 21 enseignants répondants. Plus qu'une discrétion personnelle de l'enseignant, il en va d'une recommandation expresse, si ce n'est une obligation, du système scolaire de cet établissement qui sacrifie l'éthique et la déontologie enseignante sur l'autel du profit.

Parlant des arrangements ou « bricolages » externes, ils lient les enseignants à toutes les parties susceptibles d'intervenir, mais pas journalièrement ou directement, dans les activités de classe. Dans cette liste, figure l'administration, les parents et tuteurs des élèves, les collègues. En face de ceux-ci, l'enseignant est souvent animé par le désir de sauvegarder son image à l'extérieur, à inhiber les prismes et préjugés que ceux-ci risqueraient à tort ou à raison de se faire à son sujet. À la question de savoir ce qu'ils font des évaluations à fort taux d'échec, 13 enseignants sur 26 au

lycée bilingue de Molyko ont dit qu'ils l'annulent. 7 ont dit qu'ils ajoutent un bonus de +2 ou plus à toute la classe. 4 ont répondu qu'ils maintiennent ces notes. À *Salvation bilingual comprehensive high school*, 03 enseignants ont dit qu'ils les annulent et 18 ont dit qu'ils ajoutent des points aux élèves. À la question de savoir pourquoi, 100 % des répondants ont déclaré le faire pour se protéger des foudres de l'administration à Salvation. Au lycée bilingue de Molyko, 8 ont répondu que c'était pour s'amender, 8 ont dit que c'est pour éviter de trop s'expliquer aux conseils de classes. En clair, les notes ajoutées aux élèves en classe ou aux candidats aux différents examens deviennent un moyen pour eux de soigner leur statut, et bien plus leur réputation, que les mauvaises notes mettraient à mal non seulement à leurs propres yeux, mais aussi à ceux des interactants indirects du système scolaire. De même, une évaluation trop facile avec des résultats exceptionnels pourrait amener les actants extérieurs de l'éducation à croire à un certain laxisme de l'enseignant qui n'est pas aussi sans effets négatifs sur la réputation de l'établissement (Perrenoud, 1998).

En effet, il est difficile pour l'enseignant d'établir un parfait équilibre des paramètres conditionnant ses évaluations et annotations. On l'a vu, plusieurs facteurs à la fois internes, externes et même « personnelles » (Nicaise, 2001) interviennent, car « avant d'être une simple apposition d'une note que l'on croit encore parfois être « vraie », l'évaluation « relève de processus et de procédures ou croisement des contraintes sociales et des biographies des élèves et des maîtres » (Merle, 1996, p. 306). En d'autres mots, les procédés d'évaluation sont dynamiques et demeurent spécifiques pour chaque enseignant ; en fonction des relations entretenues entre le professeur et ses élèves, le professeur et ses contraintes externes et enfin entre le professeur et son passé, son intériorité quand il s'implique « personnellement dans son travail » (Leclercq *et al.*, 2004, p. 279).

#### **4. Le traitement réservé aux enseignants du Cameroun**

Des pressions de tous ordres influencent l'enseignant et l'empêchent d'évaluer objectivement. Cette influence constante est davantage accrue par les traitements qui lui sont réservés au cours de l'exercice de sa profession.

En effet, le parcours de l'enseignant camerounais n'est pas très différent de celui d'un chemin de croix. Depuis la crise économique des années 1990 ayant conduit à la baisse drastique des salaires en général, la situation de l'enseignant en particulier n'a eu de cesse d'inquiéter. Pour se faire entendre, un bon nombre se sont regroupés en syndicat (CATTU, CEIC, SYNES, SYNIET). Mais visiblement, la situation a continué de s'enliser, d'autant plus qu'à chacun des mouvements d'humeur ou de grève de ces derniers, l'État use de moyens de pression (prison, suspension de soldes, affectations disciplinaires, tortures policières, révocation) pour diviser ceux-ci et museler les plus entrepreneurs. Ensuite, il propose quelques mesures (vite taxées de « mesurette » ou « mesures cosmétiques », pour reprendre les dires des enseignants) sans réels impacts durables, qui à la réalité ne traitent pas les véritables malaises des enseignants, si ce n'est accélérer leur pourrissement. Ainsi en a-t-il par exemple été avec la grève des enseignants du mois de mai 2019 engagée



par le Collectif des Enseignants Indignés du Cameroun (CEIC). Ainsi en est-il pareillement avec le mouvement *On a Trop Supporté (OTS)* déclenché en début de mois de février 2022.

Ces enseignants se plaignent depuis longtemps d'une infinité de problèmes gangrénant leur profession, et qui au fil du temps et des revendications n'ont toujours pas trouvé de solutions adéquates. Au nombre des plus cruciaux, se retrouvent leurs arriérés de salaires, leurs primes et indemnités de non-logement, d'enseignement et évaluation la corruption savamment orchestrée et entretenue à ciel ouvert par l'absence d'effets financiers des avancements et autres prestations familiales qui contraignent les enseignants à payer des pourcentages allant jusqu'à 40 % pour les faire passer dans leurs salaires, etc. Ces dettes réclamées par les enseignants sont dans l'ensemble causées par le régime du 2/3 qui font plus de mal que bien à ces derniers. Plusieurs enseignants sont d'ailleurs morts sans avoir perçus ces rappels d'argent que leur doit l'État.

Les enseignants se plaignent également des lenteurs monumentales, et bien plus encore, de la négligence et de l'inertie qui caractérisent le gouvernement en place quant à leur prise en charge et à leur intégration dans la fonction publique camerounaise. Les cas les plus scandaleux et les plus médiatisés grâce au mouvement OTS demeure ceux des enseignants Hamidou considéré comme le porte-étendard de la misère de l'enseignant et du mouvement OTS.

À cause des tracasseries gouvernementales, le premier a passé 27 de service sans salaire, au point d'aller à la retraite. Le second, enseignant depuis 10 ans au lycée de Béka dans la région de l'Adamaoua, n'était jusqu'à lors ni pris en charge, encore moins intégré dans la fonction publique, donc sans salaire. Grâce au matraquage médiatique causé par le mouvement OTS, le ministre de la fonction publique signera le décret d'intégration d'Hamidou en moins de 72, ce à travers l'arrêté n° 001489/MFPRA/SG/DGC/SDFSE/SAPE/BI du 24 février 2022 portant intégration de monsieur Hamidou, dans le cadre des maîtres d'éducation physique et sportive. Une lettre de félicitations lui sera par la même occasion adressée afin d'apprécier son endurance et sa patience. Malheureusement, Monsieur Hamidou mourra quelques jours plus tard, précisément le 8 mars 2022, des suites de maladie ; tout ceci sans avoir joui des effets financiers de ses dix années du dur labeur en tant qu'enseignant d'éducation physique et sportive.

Outre les lourdeurs des procédures administratives, l'automatisation des effets financiers liés aux avancements, prestations familiales et autres actes de carrière font également partie des problèmes des enseignants et que le plus récent mouvement de revendication OTS porte la connaissance de tous. Ce mouvement a donné l'occasion, grâce à sa grande médiatisation à travers une rubrique spéciale de dénonciation dénommée « souffrance news », de découvrir, grâce aux nombreux témoignages des concernés, qu'il existe encore un nombre étonnant d'enseignants qui sont à 22 ans, 30 ans sans aucun effet financier de leurs avancements d'échelons, de leurs reclassements. Certains qui ont réussi à faire passer quelques-uns de leurs avancements et autres prestations dans leurs salaires. Pourtant en théorie, le gouvernement avait annoncé en grande pompe, l'automatisation des effets financiers y relatifs.

La situation déplorable des fonctionnaires de l'enseignement à retraite a aussi donné de constater que plusieurs enseignants meurent sans voir aboutir leurs dossiers de pensions de retraite, et qu'il y en a qui attendent de percevoir cette pension depuis plus de 15 années, incapables de subvenir à leurs soins médicaux et à leurs besoins les plus basiques. Dans le même ordre d'idées, il existe plusieurs enseignants dont les salaires ont été suspendus, et dont leurs rétablissements, malgré les pièces justificatives, relèvent d'un parcours de gladiateur depuis plusieurs années. Ce qui laisse les concernés dans un état de misère tellement insoutenable qu'ils ne peuvent s'empêcher de pleurer à chaudes larmes dans leurs témoignages et appels à d'aides.

Les revendications des enseignants qui reçoivent cette fois l'onction du peuple en général reposent par ailleurs sur l'application effective, après toilettage, du statut de l'enseignant dont la date de signature remonte pourtant à 2000 ; mais qui 22 ans après, n'est toujours pas appliqué. C'est à se demander quels ont été les réels mobiles du gouvernement à faire opérer un corps de métier aussi sensible pendant tout ce temps sans encadrement juridique, alors que la plupart d'autres corps (police, gendarmerie, magistrature) possèdent les leurs ?

L'harmonisation du plafonnement indiciaire à 1400 pour tous les fonctionnaires de la catégorie A2 de la fonction publique camerounaise figure aussi parmi les attentes des mouvements corporatistes enseignants. Ceci, disent-ils, afin d'équilibrer l'injustice qui élève par exemple les fonctionnaires de police à l'indice 1400, contre 1050 pour l'enseignant, alors que les deux appartiennent à la même catégorie de la fonction publique.

Entre autres griefs des enseignants excédés, on peut aussi mentionner le paiement tardif, lorsque ce n'est le non-paiement récurrent des primes et frais d'évaluation, de mission et de correction des examens officiels du baccalauréat et du probatoire, tous deux gérés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC). C'était le cas avec les reliquats de délibération et de déplacement et de correction des examens des sessions de 2014 à 2016 qui ne furent finalement payés qu'en mai 2019. Ceci dans une ambiance délétère causée par les courroux des enseignants exaspérés par l'hyper rigueur des billettistes au centre de paiement du lycée de Biyem-assi, ainsi que le rapporte Jeanne Ngo Nlend (2019, en ligne).

De même, le 5 octobre 2021, les syndicats des enseignants se sont plaints du non-paiement de leurs frais de surveillance des examens officiels 2020. Frais d'examens qui eux-mêmes sont suffisamment minables. En effet, la demi-journée de surveillance se paye à raison de 1500 F CFA, soit 3000 F CFA pour la journée de surveillance. Au GCE, la matière surveillée se paye à 1000 F CFA. Les frais de correction et de délibération des sessions du probatoire 2017-2018 et 2019-2020 ont subi le même sort, si l'on se fie aux informations de *datacameron*. Compatissant avec le traitement insatisfaisant des enseignants camerounais, Djilo Simo (2021) s'offusque justement de cet état répétitif des choses.

C'est pourquoi il laisse entendre : « Comme tout bon ouvrier qui, après avoir effectué son travail attend la contre partie du travail effectué, nous également avons attendu le paiement de nos prestations. Constat ambivalent : ce n'est qu'à la fin du mois d'octobre et novembre pour certains centres que les frais de correction dudit

examen ont été versés. Triste alors, jusqu'à l'heure actuelle, les ouvriers attendent encore le paiement de frais de délibération, pour être précis, nous sommes rendus à quelques jours du début des épreuves écrites et facultatives du probatoire ESG 2021. Curieusement, les ouvriers attendent encore... est-ce parce que l'enseignement n'est pas un métier comme les autres ? »

Et malgré le projet de grève en décembre 2021, des intervenants aux examens de l'OBC 2021 (6 décembre 2021), l'État n'a pas consenti à leur payer leur dû, jusqu'à ce que rejaillisse en février 2022 le mouvement OTS qui avec son intransigeance, sa rigueur et ses nouvelles stratégies, a contraint le gouvernement à débloquer la somme de 2,5 milliards pour payer les frais de prestation réclamés jusque-là par les enseignants intervenants. Et pourtant, les parents d'élèves paient chaque année les frais d'examen. Et d'après Roland Tsapi (2021), « cet argent est utilisé à autre chose et ce sont les enseignants qui doivent être clochardisés. En langage simple, on appelle cela un détournement de fonds ».

Par ailleurs, c'est un fait que dans le corps enseignant, il existe des brebis galeuses et des opportunistes incompetents (Feuzeu, 2001) qui s'y sont injustement infiltrés par des moyens maffieux, afin de tirer profit de leur mercantilisme exacerbé. Mais parfois même les plus doués pour cette profession font face à des embuches qui ne peuvent qu'entacher leurs rendements, malgré leurs efforts. Tout commence avec la tendre enfance et l'école primaire où toutes les influences des maîtres d'antan leur ont été retirées à travers les slogans promouvant les droits des Hommes et des élèves en proie à toutes sortes de crises de mœurs (paresse, aliénation diverses délinquances).

L'enseignant est de plus en plus maîtrisé par ces derniers. Et lorsqu'il s'agit d'ajouter à cela l'option de « promotion collective » très politisée qui n'autorise presque plus qu'un enfant double une classe, alors il devient tout à fait logique que des élèves se retrouvent détenteurs de Certificat d'Études Primaires (CEP) sans aucune maîtrise des savoirs et savoir-faire normalement inhérents à ce diplôme. L'échec de l'éducation primaire entraînant celle de tous les autres niveaux d'éducation, il devient pratiquement impossible pour les enseignants, même les plus volontaires, désormais surveillés par des textes et sanctions de tous bords, d'impacter réellement les apprenants et d'en faire autre chose que des « diplômés illettrés ». À cause du boom démographique et des défis sécuritaires comme la crise de Boko Haram dans le Nord du pays ou la crise anglophone dans les deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays, les enseignants de zones dangereuses se retrouvent avec des effectifs surréalistes dans des salles de classe. Dans la ville de Buéa par exemple la crise anglophone a forcé des milliers de personnes à quitter leurs localités d'origine pour s'y réfugier par milliers parce qu'étant plus en sécurité. Au lycée bilingue de Molyko, des effectifs côtoient parfois 300 élèves par classe, et il en est ainsi pour presque toutes les classes de la section anglophone qui ont pourtant été multipliées par de nouvelles constructions de classes continues afin d'accueillir le trop-plein d'élèves. À *Salvation la form 1 Industrial* à elle seule compte près de 200 élèves. Les *form 5 Grammar, Commercial et Industrial*

côtoient des milliers d'élèves. Dans une telle marée humaine, les évaluations en prennent automatiquement un coup.

En milieu rural, c'est surtout la gestion calamiteuse des ressources didactiques, des ressources matérielles, humaines, etc. la dégradation avancée des infrastructures scolaires, couplée à l'enclavement, à la pauvreté et au laxisme des parents qui rendent titanique, l'entreprise évaluative de l'enseignant (Feuzeu, 2001, p. 2998). Et incidemment, il serait illusoire de s'attendre à quelque évaluation objective et bien plus à quelque résultat satisfaisant que ce soit dans ces conditions. En effet, rapporte *actucameroun.com*, « il existe dans la plupart des écoles à cycle complet, avec un seul enseignant. Pour certaines écoles disposant de plus d'un enseignant, le directeur est l'un des pires dictateurs, régulièrement absent au travail et qui confisque le matériel de travail ». Si c'est le même enseignant sans matériel de travail qui doit enseigner dans plusieurs classes et à des niveaux différents, encaisser les fougues de son directeur, courir à Yaoundé pour veiller sur ses dossiers avancements, d'intégration, de prise en charge et autres actes de carrières... gérer ses contraintes géographiques (milieu rural avec l'enclavement et la difficulté de vie, de déplacement, de divertissement, le manque d'eau, de lumière, de réseau téléphonique et internet). Si c'est toujours lui qui doit se soumettre à toutes les contraintes didactiques, pédagogiques et précisément docimologiques, pour produire des tests et des corrections objectives. Il faudrait simplement continuer à assumer les échecs scolaires, voire professionnels qui vont crescendo.

### **5. Revalorisation de la condition des enseignants, gage d'une meilleure évaluation scolaire**

Il est un fait, de nombreux paramètres parfois des plus complexes contribuent à l'échec et à la baisse de niveau scolaire (PASEC 2016, 2014, 2015, 2019, 2020 ; UNESCO 2015). La faute pourrait revenir aux élèves ayant parfois des troubles d'apprentissage qui sont de plus en plus distraits et corrompus par les mauvaises compagnies, les courants de pensée qui leur confèrent un excès de droits et les gadgets qui contribuent plus à dérégler les mœurs qu'à autre chose.

La responsabilité de l'échec pourrait aussi incomber à la famille (Mone, 2016), qui pour la plupart, à cause des nombreuses motivations économiques, professionnelles démissionnent de leurs responsabilités de gardiens ; abandonnant leurs progénitures à la merci des ménagères et autres compagnies peu recommandables qui ne se font pas prier pour les transformer en petits démons de la société (Piebop, 2018) (ajouter à la biblio). La faute est également imputable au pouvoir politique qui, tenus par les accords ratifiés avec des organismes nationaux et internationaux imposent alors des textes et des réglementations inadaptées et loin de répondre aux besoins réels et précis du contexte camerounais (pas de chicotte à l'école, protection des droits de l'enfant). Les institutions scolaires, qui, par leurs gestions maladroites des ressources humaines, matérielles et autres, sont aussi responsables de cet échec scolaire.

L'enseignant n'est pas épargné de cette chaîne de responsabilité, car de tous les acteurs, c'est avec lui que les élèves partagent la majeure partie de leur temps. Il

ne serait d'ailleurs pas exagéré de dire qu'il demeure l'élément clef de tout ce système. En plus, sa tâche d'enseignant, et bien plus d'évaluateurs demeure d'une telle importance et d'une telle délicatesse qu'il ne serait pas sans objet ou pertinence d'affirmer que l'évaluation de l'enseignant reste une activité incontournable dans le processus évaluatif aboutissant à la mesure et au classement des élèves qui au final, témoignent de leur réussite ou de leur échec en milieu scolaire. Ainsi, le volet docimologique constitue en même temps un domaine à la fois hyper complexe et hyper sensible. Par conséquent, des dispositions particulières devraient être mises en place pour assurer son déploiement à la fois objectif et efficace. De façon contextuelle et pragmatique, il est question pour les pouvoirs décisionnels de prendre des mesures pour mettre les évaluateurs dans de bonnes dispositions de corps et de l'esprit, afin que ceux-ci puissent fournir le meilleur d'eux-mêmes.

Malheureusement, ainsi qu'on l'a vu dans les sections précédentes, ce n'est nullement le cas. Dans les établissements, les enseignants font plutôt l'objet de brimades de leurs dirigeants. Les punitions correctives et modérées, de même que d'autres prérogatives qui auraient pu imposer le respect des enseignants envers les élèves par exemple sont ouvertement interdites, sous le prétexte de la protection des droits des enfants. Nombreux également, sont les textes qui chaque jour se multiplient pour davantage surveiller l'enseignant, le ridiculiser devant les élèves. Incidemment, les crises de mœurs deviennent progressivement incontrôlables dans les établissements, allant jusqu'aux menaces. Une illustration mémorable de ces débordements demeure le l'assassinat par poignard de l'enseignant de mathématique Njiomi Tchakounté Boris Kevin le 14 janvier 2020, enseignant au lycée de Nkolbisson par un élève de la classe de 4<sup>e</sup> espagnole 2 en pleine séance de cours. Devant la révolte et la consternation du corps enseignant de tout le territoire national en particulier, le gouvernement par l'intermédiaire du ministre des enseignements secondaires ne leva pas le petit doigt, argumentant que l'enseignant assassiné ne se trouvait pas dans son établissement d'attache ou légitime au moment de l'assassinat.

Pour brimer et museler encore plus les enseignants alors mobilisés dans tout le pays, le gouvernement opta pour la répression musclée et violente, faite de tirs de gaz lacrymogène, de sévices corporels, de bastonnades de tortures et de dispersions des enseignants à l'aide d'eaux puantes et une escorte militaire impressionnante de la dépouille de l'enseignant assassiné à sa dernière demeure. Des images humiliantes des chars arrosant des enseignants en toge, les tabassant et les obligeant à s'asseoir à même le sol ou d'enseignants évanouis par la brutalité et la terreur, devenues d'ailleurs virales sur les médias depuis lors. Dans la même lancée, la vidéo d'une enseignante (surveillante générale) du lycée de Nkol-éton entrain d'être passée à tabac par l'élève Betsogo Stella Geordyninie de la terminale A4 Allemande le 28 mars 2022 pendant l'exercice de ses fonctions ne cesse de crever les écrans des médias nationaux et internationaux. Quelques jours après, le 06 avril 2022 dans le quartier Nkolbisson de la même ville, c'est un élève du complexe scolaire Yona, qui poignarde son principal pour lui avoir confisqué son pull-over non conforme à l'uniforme de l'établissement. Des situations similaires sont légions et se banalisent aux fils des jours dans les lycées et les établissements scolaires camerounais.

Des enseignants autant maltraités auraient difficilement le discernement nécessaire pour objectiviser tous les facteurs internes et externes qui entrent dans l'élaboration des tests. Si Ndjomi Tchakounté jouissait d'un meilleur traitement salarial et il ne serait sûrement pas allé faire des vacances dans lycée autre que le sien, et par ricochet, il n'aurait pas subi son triste sort. L'État maintient les enseignants dans la misère et en cas de problème survenu à cause de cette situation, il demeure le même à rejeter les responsabilités sur les enseignants et s'active à les terroriser.

La même logique, sévit à tous les niveaux, car on peut bien se questionner sur le type d'évaluation que les correcteurs aux examens du probatoire et du baccalauréat font, alors qu'ils demeurent conscients qu'ils seront obligés de faire la grève pour être payés. Sont-ils consciencieux et professionnels lors des examens ? Ne se contentent-ils pas simplement surveiller, délibérer et corriger ces examens parce qu'ils veulent arrondir leurs fins de mois ? Et puisque la plupart ne sont pas payés dans les délais, il faut souvent des grèves comme celle d'OTS enclenchée en février 2022 pour que le président donne de « Hautes Instructions » pour qu'ils soient payés. Des enseignants aussi méprisés corrigent-ils avec professionnalisme, dévouement et rigueur ou juste par dépit et besoin d'argent ? Dans ces conditions, ont-ils le temps de mettre en pratique les nécessités docimatiques qui s'imposent ?

Et pour que ces principes docimatiques puissent être mis en pratique avec succès, il eut fallu que les personnes en charge de l'encadrement de ces enseignants-chercheurs aux examens aient convenablement fait leur travail. Il y a plusieurs enseignants, ceux des zones enclavées ou de crise surtout, qui sont abandonnés à eux-mêmes. Et là, il ne s'agit pas d'une exclusivité du sous-système francophone du Cameroun, car le sous-système anglophone vit les mêmes réalités. Il existe encore bon nombre d'écoles qui ont été fermées à cause de fureur des exactions des rebelles ambazoniens et qui ne sont pas toujours ouvertes jusqu'à nos jours. Et pourtant, les enseignants de ces établissements, bien qu'ayant déserté ces zones et s'étant reconvertis à d'autres activités en attendant la réouverture de leurs écoles, continuent d'être convoqués aux corrections des examens du GCE O/A Level.

Pour certaines écoles qui ont rouvert, les visites des inspecteurs y sont brèves et très rares, ainsi que l'ont témoigné 48 enseignants d'écoles primaires et maternelles de la région du Sud-Ouest pendant leurs journées pédagogiques délocalisées dans la ville de Buéa au mois de novembre 2021. De toute évidence, des corrections faites par des acteurs, fussent-ils des enseignants, mais coupés depuis 2016 des réalités scolaires et de la classe précisément, ne sauraient être efficaces, car les pratiques didactiques, pédagogiques et surtout docimologiques sont en perpétuels changements et s'adaptent au gré des changements environnementaux. Ces enseignants en sont eux-mêmes conscients pour la plupart, mais ont-ils réellement le choix ? Ont-ils une indépendance financière qui pourrait leur permettre de décliner les invitations aux corrections ? Plusieurs de ces enseignants des régions anglophones en crise ont d'ailleurs opté pour le décrochage et l'afflux vers la zone francophone, afin de sécuriser et scolariser leurs familles. En riposte, le gouvernement a suspendu la solde de plusieurs d'entre eux.

Ainsi, malgré leur conscience de n'être pas la hauteur des corrections, les correcteurs continuent de répondre aux invitations du GCE Board et de corriger les copies des enfants, afin de se faire de l'argent issu des corrections et des frais de mission, pour les correcteurs déplacés. Malheureusement, à l'image de l'office du baccalauréat, ces paiements mettent du temps pour être disponibles. Pour des corrections faites en juillet 2021, les paiements des frais de mission sont encore attendus au mois d'avril 2022 (02/04/2022).

Ainsi, le calvaire de l'enseignant camerounais en général, constitue une sérieuse entrave à la pratique adéquate et optimale de sa profession et précisément à l'entreprise hautement complexe et sensible qu'est l'évaluation. Étant entendu que cette dernière mesure, oriente et en fin de cours ou d'année témoigne et sanctionne les élèves, il devient d'une urgence capitale que l'enseignant cesse de devenir le souffre-douleur de la société pour être dans des conditions nécessaires à la pratique efficace et efficiente de son art. À cet effet, la déclochardisation de l'enseignant clamée par le mouvement OTS lancé au début du mois de février 2022 a clairement énoncé, entre autres mesures à prendre, celles qui suivent :

- L'intégration et la prise en charge rapide des enseignants à la sortie des écoles de formation ;
- L'automatisation des avancements et autres actes de carrière ; ce qui aura pour avantage d'éviter l'empilement et la non-diligence dans le traitement des dossiers ; ceci dans le but d'engraisser les réseaux de corruption qui imposent parfois des pourcentages exorbitants aux enseignants qui souhaitent obtenir des effets financiers ;
- Le paiement de tous les arriérés de salaire, de primes (non-logement, enseignement et évaluation) dus actuellement aux fonctionnaires ; une dette qui se chiffre actuellement à près de 200 milliards, précisément 181 ;
- La mise à jour, la signature et l'application du statut particulier de l'enseignant qui depuis 22 ans traîne dans les tiroirs du gouvernement ; ceci au grand avantage des enseignants qui, en l'absence d'un encadrement juridique, se trouvent obligés de subir toutes sortes misères ;
- La réhabilitation des enseignants suspendus dans les régions en crise, ainsi que l'octroi d'une prime de risque aux enseignants affectés dans les zones dangereuses ;
- L'octroi des primes psychologiques aux conseillers d'orientation ;
- L'intégration, la contractualisation des enseignants vacataires du primaire et du secondaire, etc.

## **6. Conclusion**

L'étude est partie des échecs scolaires de plus en plus cuisants dans les sociétés camerounaises pour mener une réflexion sur les pratiques qui ont cours dans les établissements scolaires. C'est ainsi qu'il a été établi que bien que la qualité des activités didactiques et pédagogiques en général influence grandement les rendements scolaires, ces derniers pourraient davantage s'optimiser en accordant des soins et une attention particuliers au volet docimologique de la pédagogie. Car la

docimologie est cette discipline qui étudie les épreuves et les examens, ainsi que leurs déroulements de façon scientifique.

Et si l'enseignant tient donc à obtenir des résultats objectifs et non biaisés sur les sentences et les différentes orientations qu'il donne à la vie (scolaire, professionnelle, culturelle) il se doit de bien cerner les tours et les contours de cette science qui, du reste, s'est avérée suffisamment complexe, étant donné la multitude et le caractère obligatoire des paramètres qui gravitent autour de son objet d'étude.

Après analyse, il a été donné de constater que les conditions de vie et de travail dans lesquelles baignent les enseignants du Cameroun dans l'ensemble, ne les prédisposent pas à mettre en application avec succès, les principes de docimologie pourtant sine qua non dans la confection des tests de qualité qui traduisent les niveaux et les compétences réelles des apprenants, avant de les ranger les uns par rapport aux autres ou par rapport à un seuil de réussite ou d'échec donné.

Par conséquent, il devient impossible pour l'enseignant de participer convenablement à la progression de l'apprenant en consolidant ses méthodes d'enseignement ou en les réorientant au profit des apprenants. En un mot, tant que les pouvoirs politiques ne sortiront pas l'enseignant camerounais de l'état de précarité dans lequel ils l'ont confiné depuis, tant que la base de la pyramide de Maslow continuera d'être le niveau de correspondance de l'enseignant camerounais et que son autorité devant les élèves demeurera bafouée ; la qualité des examens continuera de laisser à désirer, les échecs aux examens iront crescendo. Et pour sauver la face, les Instructions Officielles continueront de promouvoir la « promotion collective », de donner les « consignes de délibération » aux examens certificatifs et concours pour qu'elles dérogent aux standards pré-établis et fassent réussir des candidats non méritants.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Bonniol, J.-J. (1965). Les divergences de notation tenant aux effets d'ordre de correction. *Cahiers de psychologie*, 8, 181-188.
2. Bonniol, J.-J., Piolat, M. (1971). Comparaison des effets d'ancrage obtenus dans une tâche d'évaluation. Expérience de multi-correction en mathématique et en anglais. *Actes du XVIIe Congrès international de psychologie appliquée*, 8, 1179-1189.
3. Colman, J. S. (1966). *Report of educational opportunity (EEOR)*. U.S. Government printing Office for Department of Health, Education and Welfare.
4. Crahay, M. (1996). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* Bruxelles : De Boeck Université.
5. Crahay, M. (2000). *L'Ecole peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*. Bruxelles : De Boeck Université.
6. Dardenne, B. (1999). *Psychologie sociale*. Liège : Université de Liège.
7. De Landsheere, G. (1992). *Évaluation continue et examens. Précis de Docimologie*. Paris : Fernand Nathan.
8. Demeuse, M. (2002). *Analyse critique des fondements de l'attribution des moyens destinés à la politique de discrimination positive en matière*



- d'enseignement en communauté française de Belgique*. Thèse de doctorat. Liège : Université de Liège.
9. Djilo Simo, J. (2021). *Les moissonneurs étaient abondants, les ouvriers aussi. Mais où est passée la moisson ?* Disponible sur : <https://datacameroon.com/examens-officiels-les-frais-de-correction-toujours-attendus/>
  10. Duchamp, L. (2021). *La Docimologie au service de l'apprentissage*. Didask. Disponible sur : [didask.com/post/evaluer-com](https://didask.com/post/evaluer-com)
  11. Duru Bellat, M. (1995). Note de synthèse : Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psycho-sociales. *Revue française de pédagogie*, 110, 75-109.
  12. Feuzeu, F. (2001). Les problèmes de l'éducation en zones rurales. Une approche empirique. L'intellection des pesanteurs du système. *Internantional multilingual journal of science and technology (IMJST)*, (6), 4, 2993-3007. Disponible sur : [www.imjst.org](http://www.imjst.org)
  13. Granay, M. (2017). Introduction à l'axe 2 : De la docimologie à la psychologie de l'éducation. *L'Évaluation à la lumière des contextes et des disciplines*, Caim.Info, 131-140. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/dbu.detro.2017.01.013/>
  14. Grisay, A. (1984). Les Mirages de l'évaluation. Rendements en français, notes et échecs à l'école primaire ? *Revue de la Direction Générale de l'Organisation des Études*. XIX, 5, 29-42.
  15. Leclercq, D., Nicaise, J., Demeuse, M. (2004). *Docimologie critique : Des difficultés de noter des copies et d'attribuer des notes aux élèves*. Partie IV. Chapitre 4, 273-292.
  16. Merle, P. (1996). *L'Évaluation des élèves ; enquête sur le jugement professoral*. Paris : PUF, Col. Éducation et Formation/L'Éducateur.
  17. Merle, P. (1998). *Sociologie de l'évaluation scolaire*. Paris : PUF.
  18. Mone, T. (2016). Échec scolaire : à qui la faute et que faire ?. *Éducation, enseignement, recherche*. Disponible sur : <http://lesechosdufaso.net/echec-scolaire-a-qui-la-faute-et-que-faire/>
  19. Ngo Nlend, J. (2019). *Examen officiels : aucune rupture dans les paiements des frais de correction au lycée de Biyem-Assi*. Disponible sur : <https://www.crtv.cm/2019/05/examens-officiels-les-paiements-des-frais-des-correcteurs-se-poursuivent/>
  20. Nicaise, J. (2001). *Pratiques, sens et sens pratique au cœur des évolutions institutionnelles. Les instituteurs de sixième primaire et le jugement professoral*, Mémoire de licence, Liège : Université de Liège. Inédit.
  21. PASEC. (2015). *PASEC 2014- Performances des systèmes éducatifs en Afrique Sub-saharienne francophone : compétence et facteurs de réussite au primaire*, CONFEMEN. Dakar.
  22. Perrenoud, P. (1998). *L'Évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*. Bruxelles : De Boeck Université.
  23. Pieron, H. (1963). *Examens et docimologie*. Paris : PUF.

24. Piebop, G. (2018). Langues nationales camerounaises et insécurité linguistique. Dans *L'Insécurité linguistique dans les communautés anglophone et francophone du Cameroun*. Paris : l'Harmattan, 333-356.
25. Pourtois, J.-P., Bonacina, R., Delbecq, A., & Segard, M. (1978). Le Niveau d'expectation de l'examineur est-il influencé par l'appartenance sociale de l'enfant ? *Revue française de pédagogie*, 44, 34-37.
26. Rosenthal, R., A., Jacobson, L. (1971). *Pygmalion à l'école. L'attente du maître et le développement intellectuel des élèves*. Paris : Casterman (traduit du titre américain original, 1969 : *Pygmalion in the classroom. Teacher expectation and pupil's intellectual development*).
- 27.\*\*\* UNESCO, (2015). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT, Éducation Pour Tous, 2000-2015 : Réalisation et défis*. UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture)
28. <https://datacameroon.com/examens-officiels-les-frais-de-correction-toujours-attendus/>
29. <http://camerounactuel.com/greve-des-enseignants-le-mouvement-ots-desavoue-le-gouvernement/?amp=1>
30. <http://www.rolandtsapi.com/frais-dexamens-le-detournement-de-letat>
31. <http://lymvision.unblog.fr/les-problemes-de-leducation-au-cameroun/>
32. <http://actucameroun.com/2021/01/26/education-peril-sur-lecole-en-milieu-rural/amp/>
33. [Camer.be/amp/90345/1111/cameroun-lycee-de-nkol-eton-a-yaounde-voici-les-causes-de-la-bagarre-entre-une-eleve-et-une-surveillante-cameroon.html](http://Camer.be/amp/90345/1111/cameroun-lycee-de-nkol-eton-a-yaounde-voici-les-causes-de-la-bagarre-entre-une-eleve-et-une-surveillante-cameroon.html)